



Conseil municipal

Vendredi 28 janvier 2022 à 18h00

Ordre du jour

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2021
- Ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

1. Installation d'un conseiller municipal et élections dans les commissions municipales et divers organismes
2. Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre

FINANCES

3. Budget principal : création, ajustement et clôture des autorisations de programme et modification de la répartition des crédits de paiement
4. Budget annexe du camping municipal : ajustement de la répartition des crédits de paiement
5. Budget principal et budgets annexes : budgets primitifs 2022
6. Piscine sports-loisirs de Saint Jean de Luz : demande de subvention modificative pour les travaux de renforcement de l'isolation thermique de la toiture, mise en place de panneaux solaires photovoltaïques et remplacement des murs rideaux
7. Dispositif de vidéoprotection : demande de subvention

RESSOURCES HUMAINES

8. Créations et suppressions d'emplois
9. Règlement de formation du personnel : approbation des modifications

10. Convention de prestations de service entre la Commune et le Syndicat Intercommunal de la Baie de Saint Jean de Luz-Ciboure

11. Débat sur la protection sociale complémentaire

ENFANCE/JEUNESSE

12. Aides aux écoles privées : fixation du forfait communal 2022

13. Allocation fournitures scolaires pour l'année 2022

CULTURE

14. Création d'un comité de pilotage de la langue basque : approbation de la composition

15. Création d'un service municipal de la langue basque : approbation d'une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque

AMENAGEMENT ET URBANISME

16. Rétrocession foncière anticipée par l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Pays Basque de la Villa «Maria Dolores»

17. Elaboration du décret fixant la liste des communes concernées par le recul du trait de côte : avis de la Commune

Compte rendu des décisions du Maire par application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales.